

— Demandes de dossiers : Gratuit / disponible sur internet

— Instruction Pré-certification *

	Montant HT	Montant TTC
règlement par le demandeur	41,67 €	50,00 €
Ou règlement par l'employeur	50,00 €	60,00 €

* Les frais d'instruction de dossiers ne sont pas remboursés en cas de refus.

— Cotisation annuelle

Droit fixe	Montant HT	Montant TTC
Règlement par le Demandeur	41,67 €	50,00 €
Ou règlement par l'employeur	50,00 €	60,00 €
Cotisation pour être membre de l'association en 2019	10 €	12,00 €